

Les Jardins de Cérés – AMAP
10 av du Moulin de la Planche
91120 PALAISEAU

Site web : <http://jardins.ceres91.net>
E-mail : contact@ceres91.net
Tél. : 01 60 10 24 17

BULLETIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 DECEMBRE 2007

LE MOT DU PRESIDENT

Bonjour à toutes et à tous,

Depuis la première récolte de Dégustation en juillet 2004 à la ferme Vandame, les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Depuis 2004, l'AMAP des Jardins de Cérés s'est diversifiée : de nouvelles cultures, de nouveaux partenaires, de nouveaux adhérents, de nouveaux projets.

Vous l'avez constaté il y a eu selon les années, des hauts et des bas pour les récoltes, les productions ou les élevages.

Je retiendrai que l'année 2007, plus que d'autres, nous met ensemble paysans/producteurs et amateurs/consommateurs en face de nos engagements.

Le modèle des AMAP est ambitieux et exigeant pour les partenaires, les engagements sont « forts ».

Si les contrats disent clairement à quoi chacun s'engage, la pérennité d'une AMAP repose sur la confiance. Pour établir cette confiance, il faut mélanger différents ingrédients : les échanges, la transparence, la pédagogie, la proximité, le respect des engagements, la patience, la participation de chacun à la vie de l'association.

C'est ce qui fonctionne aux Jardins de Cérés depuis 2004, grâce aux réussites et malgré les problèmes : les inondations, la sécheresse, le mildiou, l'incendie de la miellerie, les retards de production et autres aléas ...

« Tout ça fonctionne » aussi grâce au travail des nombreux adhérents bénévoles qui prennent sur leur temps pour établir et gérer les contrats, enregistrer les paiements, organiser les distributions, rédiger les lettres pour le jour de la distribution, répondre aux questions, mettre à jour le site internet, organiser les pique-niques, les récoltes, les réunions, rédiger ce bulletin... merci à tous.

Et 2008 ? et 2009 ? et

Nous savons que des menaces pèsent sur le territoire (cf OIN) ; 2008 sera l'année cruciale pour l'avenir du Plateau de Saclay et ses vallées. C'est aussi une année électorale locale... Dès le début de l'année nous vous solliciterons pour soutenir le projet de « Pôle Agriurbain des Pays de Saclay » élaboré par le Collectif « Un autre avenir pour les Pays de Saclay » dont les Jardins de Cérés font partie.

En attendant bonne fin d'année 2007, et meilleurs vœux à tous et à vos familles

Et encore un grand merci aux nombreux bénévoles sans qui l'association ne fonctionnerait pas !

François Lérique

Important : Prochaine réunion annuelle des groupes de bénévoles prévue le 24 janvier 2008 à 21h...

DES NOUVELLES DU TERRITOIRE

De l'OIN (Opération d'Urbanisation d'Intérêt National) aux « Pays de Saclay »

En 2007, la mission de préfiguration de l'OIN a essentiellement avancé sur trois sujets : la constitution du GIP (Groupement d'Intérêt Public), l'organisation de la concertation, le concours international d'idées et la préparation des structures de concertation.

Le GIP devra être une structure provisoire chargée de préparer la mise en place de l'OIN. De nombreux élus locaux (maires, conseillers généraux) n'acceptent pas d'être sous-représentés dans cette structure (6 représentants sur 36, et 1/3 des voix !)

Les associations n'auraient qu'un représentant ! Elles réagissent pour demander une meilleure représentation.

Par ailleurs la concertation promise n'est toujours pas mise en place. Dans les premiers projets les associations étaient là aussi sous-représentées.

Le concours d'idées :

Comme d'autres associations et militants locaux, l'AMAP des Jardins de Cérés n'a pas souhaité concourir dans le cadre d'un projet (l'OIN) qui est clairement un projet d'urbanisation, sous couvert de développement de la recherche en France (relire la lettre de mission du Premier Ministre de novembre 2005). De plus ce projet propose des choix d'aménagements du territoire datant des années 60 ! La grande époque des villes nouvelles.

Le Concours d'idées a montré les risques de dérive d'une urbanisation intensive du territoire (150 000 logements, 350 000 habitants). Certains projets pouvaient paraître attrayants, mais aucun ne permet de garantir dans le long terme la préservation des terres fertiles de ce territoire (2 700 hectares actuellement)

De plus les candidats ont en général centré leur projet sur la partie centrale du Plateau de Saclay, là où c'est le plus facile à urbaniser ! Ont-ils anticipé les objectifs de l'Etat sur le « cœur de cible » ?

Le projet de Pôle Agriurbain des Pays de Saclay :

Souhaitant être acteurs de la valorisation économique et sociale des territoires et du développement d'une agriculture des villes nous avons élaboré avec le Collectif « Un autre Avenir pour les Pays de Saclay » un projet de territoire « le Pôle Agriurbain des Pays de Saclay » (disponible sur le site : <http://jardins.ceres91.net>)

Ce projet innovant qui propose des solutions pour le développement de la recherche, les logements et en conséquence, des déplacements, est « ancré » dans la réalité géologique, agricole et paysagère, historique et patrimoniale du territoire. Nous y proposons que le projet soit élaboré par les acteurs locaux au sein d'un « Conseil des Pays de Saclay ».

Nous demandons que les terres fertiles soient reconnues par les acteurs comme inconstructibles (sans pénaliser l'activité et les évolutions nécessaires des exploitations agricoles).

L'Association « TERRE et CITE »

L'Association « Terre et Cité » se renforce par la création de 4 collèges : élus, acteurs de l'agriculture et des paysages, associations, et représentants du monde économique, de l'enseignement, citoyens; vous pouvez donc y participer individuellement aussi.

L'AMAP des Jardins de Cérés entend jouer un rôle important dans cette association qui a pour principal objectif de réunir les différents acteurs et de faciliter les échanges et l'élaboration de projets communs.

François Lérique

BILAN 2007 A LA FERME VANDAME

L'ACCUEIL A LA FERME :

La cour de la ferme, la cave aux patates, la grange et son moulin, l'utilisation de ce cadre magnifique qui fourmille à chacun de nos dimanche de distribution nous est permis par Cristiana et Manu Vandame. C'est une cadeau dont nous tenons à les remercier, ils donnent ainsi à notre AMAP un ancrage territorial exceptionnel. Nous aimerions les remercier aussi en respectant le caractère privé du lieu : en évitant d'aller au fond de la cour, de passer sous les fenêtres de la maison des parents de Manu, ou de se garer devant. Nous prévoyons une signalétique pour que chacun sache. A noter que les producteurs partenaires sont eux aussi gracieusement invités.

BILAN DES RECOLTES 2007 :

Hormis le blé, les cultures 2007 ont été décevantes, à cause des conditions climatiques désastreuses.

- **POMMES DE TERRE : 10 kg la part pour 15 kg prévus** (incluant un don de Manu en complément).

Pour 15 kg par contrat préacheté (11,5m²), nous disposons finalement de 10 kg composés de 5 kg de Mona Lisa et de 5 kg de mélange Délicatess-Franceline. Nous avons récolté 3 tonnes au lieu des 6 tonnes attendues : une partie du champ de patates n'était pas affectée à l'AMAP et constituait une production propre à Manu qui souhaitait la vendre hors AMAP. Néanmoins, étant donné le très faible rendement, il a été décidé d'un commun accord avec lui et Cristiana de partager la totalité de la surface pour les contrats ; ainsi nos parts font 10 kg, au lieu de 8 kg si nous nous en tenions à nos prévisions.

Aléas climatiques exceptionnels : inondations, froid, pluie...

Il faut rappeler les conditions climatiques exceptionnelles et catastrophiques de cette année et en particulier l'orage du 29 avril puis le problème de la pluie persistante qui a duré une bonne partie de l'été. Cela a entraîné le développement du mildiou à partir de la mi-juin et rendu inefficaces les traitements à la bouillie bordelaise (au moins 6 traitements réalisés). Les mauvaises herbes en ont également profité pour se développer et étouffer les rangs de patates. Manu a dû passer le broyeur le 8 juillet pour « retrouver » les rangs.

Desherbage manuel avant récolte :

La décision a été prise début août de faire un désherbage manuel pour permettre à Manu de passer l'arracheuse pour récolter, et éviter ainsi d'utiliser un défoliant. Cette opération a été vécue plus ou moins bien par les volontaires. Manu V s'interroge sur l'écobilan de l'opération : un désherbage chimique aurait nécessité 0,6l de défoliant (BASTA = glufosinate) et très peu de carburant (1l de fuel/ha). L'option « désherbage manuel » a nécessité en revanche une quantité importante de carburant (environ 30 litres) : plusieurs fauchages mécaniques, passage difficile de l'arracheuse, etc... Bien sûr il était impossible de consulter toute l'AMAP dans l'urgence et il est normale que le "groupe patates" ait pris la responsabilité de la décision ; mais avec le recul nous aimerions avoir l'avis des amapiens sur ce sujet pour savoir éventuellement comment réagir les fois prochaines.

- **LENTILLES : La récolte de lentilles n'a rien donné cette année.**

Les lentilles ont été recouvertes et couchées par les herbes concurrentes qui ont étouffé la culture en place (captage de la lumière rendant impossible la photosynthèse pour les lentilles) et la moissonneuse n'a pu récolter que des graines de renouée et de morelle... Nos contrats de préachat prévoient la solidarité avec l'agriculteur dans les aléas : nous savons que nous risquons même de n'avoir aucune récolte, le cas échéant... c'est la cas cette année sur les lentilles ! Cependant, sur



proposition de Manu et Cristiana, nous avons partagé la pénurie entre eux et nous : nous avons pris la décision de distribuer cette année les surplus de l'année 2006 (hors-contrat). Cela donne une part équivalente à un tiers du poids attendu (1 kg pour 11 m²). Il faut que nous prenions conscience du fait que la production de lentilles en culture bio est très difficile (impossibilité de désherbage mécanique) et encore plus risquée tant qu'il n'y aura pas une rotation correcte des cultures. Il est difficile de maîtriser les mauvaises herbes : la seule technique utilisable (sans achat de nouveau matériel) est le faux-semis. Le succès de cette technique est directement lié aux conditions climatiques (pluie avant les semis)... Puis, comme pour le blé, le principe est de semer « très serré » ; 100 kg par hectare, pour que les graines levant étouffent les mauvaises herbes. Il faut cependant que les conditions climatiques leur permettent de démarrer assez vite. Ca n'a pas été le cas cette année car en avril, date du semis, il a fait sec et chaud, et quand la pluie est arrivée, elle n'a pas cessé jusqu'en août !!!

Nous souhaitons préciser sur le contrat le risque supplémentaire lié à cette culture, afin que personne ne soit surpris. En cas de problème l'année prochaine, nous n'aurons même plus ces quelques stocks de secours, donnés par Cristiana et Manu.

- **MAÏS : La récolte a donné 640 gros épis et environ 1000 petits.**

La récolte manuelle a été très rapide, mais le tri par calibre nécessite un peu plus de temps. Le nombre d'épis pré-commandés étant de 1 096 (137x8 épis), des lots de 5 gros épis et 8 petits ont été distribués. Le faible rendement du maïs cette année est lié au manque de chaleur et d'ensoleillement.

- **BLE / FARINE : Le rendement du blé a été bon 45 à 50 quintaux hectare en « quasi bio »**

C'est très satisfaisant.

Cette année, le moulin arrivé en juillet est difficile à régler. Il est encore compliqué d'estimer les rendements et le temps consacré tant que les réglages ne sont pas terminés. L'investissement étant très important (12 000 euros à la charge de l'EARL Vandame), le prix de la farine doit rester à 1,5 €/kg pour quelques années afin d'amortir l'achat du moulin et de payer la main d'œuvre pour préparer la farine.

CONTRATS 2008

Pommes de terre : Les mauvais rendements constatés en 2006 et 2007 (11 t/ha et 7,8 t/ha) nous ont incités à revoir à la baisse l'objectif de rendement prévisionnel utilisé pour le « contrat Pommes de terre », qui était de 13 t/ha cette année. Cela signifie que la surface de parcelle affectée à une part de 15 kg de patates passe de 11,5 m² à 15 m². Il a été décidé de ne pas augmenter le prix de vente des patates mais de compenser le manque à gagner avec le projet suivant : pour 2008, Manu V va planter 5 000 m² de patates : 4 000 m² seront affectés pour l'AMAP. En cas de récolte correcte, 1 000 m² seront vendus hors-contrat directement par Manu. En cas de très mauvaise récolte, l'ensemble du champ sera distribué « en contrat ». L'AMAP fournit donc la main d'œuvre pour la récolte de l'ensemble des champs, ce qui constitue une forme de "rétribution" pour Manu. En contrepartie, en cas de mauvaise récolte, ce système procure une petite marge de sécurité pour un "complément de récolte aux amapiens", analogue à celui dont nous bénéficions cette année.

Prix de la farine : il est encore impossible pour Manu et Cristiana d'estimer le temps et le coût de la farine. Afin d'assurer un amortissement minimum du moulin (~12 000 €), il a été décidé de mettre la farine à 1,5 €/kg. La farine de petit épeautre reste « hors-contrat ». Manu V n'a pas semé de petit épeautre cette année car il en reste suffisamment des années précédentes pour fournir l'AMAP...

CHANGEMENT DE PARCELLE

Manu Vandame souhaiterait changer les parcelles dédiées à l'AMAP afin de commencer le processus de certification bio. Ce changement de parcelle permettrait des vraies rotations indispensables pour une culture "propre", ainsi qu'une augmentation des surfaces cultivées notamment en blé afin de pouvoir fournir de la farine à d'autres AMAP.

Manu V. souhaite avoir l'avis des adhérents sur le choix de la nouvelle parcelle, à travers quelques photos et schémas, diffusés lors de l'AG. Bientôt les conclusions !!!

BIENVENUE ! au nouveau coordinateur du « groupe patates » :

Vincent Thareau s'est porté volontaire pour remplacer Corinne en tant que coordinateur du groupe « Ferme Vandame », mieux connu sous le nom « groupe patates et plus ». Nous l'en remercions chaleureusement...

Corinne Meynial

FERMES CIROU ET JEAUNEAU – GROUPE VIANDE

Le volume des achats pour 2007 se répartit comme suit:

		2006		2007		
		bêtes	colis	bêtes	colis	
Ferme CIROU	Porc	12.5	100	13.5	108	+8%
	Agneau	18	35	18	42	0
	Charcuterie			3 remises	~35	
	Jus de pomme		150 l		~200 l	+33%
Ferme JEAUNEAU	Boeuf	4	95	5	109	+15%
	Veau	5	40	7	58	+40%
	Jus de pomme		120 l			

Note:

- Toute la viande a fait l'objet de contrats, seuls les abats ont été vendus hors contrat.
- 50% du jus de pomme vendu avait été réservé.
- Les contrats viandes sont en augmentation sensible par rapport à 2006. Les aléas rencontrés cette année n'ont impactés que la production d'agneaux.
- La distribution d'abats, de charcuterie et de merguez de mouton sera reconduite, tout comme le jus de pomme et les conserves, bien-sûr !

Les agneaux

Quelques explications techniques autour des difficultés rencontrées dans la production d'agneaux:

Le calendrier idéal du producteur est le suivant:

- amener les agnelles aux béliers pour reproduction en octobre
- naissance en janvier après 5 mois de gestation
- croissance en hiver "au chaud" en bergerie (la bergerie favorise la croissance, l'hiver limite les parasites).
- à la fin de l'été, l'agneau a 6 mois et pèse environ 18 kg. Il est prêt pour abattage.

Exemple de calendrier à problème :

- agnelles non dispo pour reproduction à l'automne, ce qui entraîne une reproduction tardive,
- naissances repoussées jusqu'en mars (fin mars reste la dernière limite acceptable),
- le jeune agneau est alors exposé aux parasites du printemps, la croissance est faible et lente (*),
- l'agneau n'est pas prêt pour l'automne, il ne peut atteindre 18kg en six mois,
- il faut parfois attendre jusqu'à un an et encore, il n'atteindra pas le poids idéal.

Il est important de noter que si une seule des conditions idéales n'est pas remplie, la production est compromise sans possibilité de rattraper le retard pris sur la saison. En effet la production bio n'a pas recours aux « méthodes conventionnelles » pour s'affranchir des saisons.

(*) une croissance rapide est préférable, l'animal est plus résistant aux parasites et aux maladies.

Perspectives

Le cheptel de brebis devrait passer de 80 en 2007 à 100 en 2008, ce qui devrait permettre de satisfaire plus de demandes.

La production de veaux (animal mâle de 5 mois élevé sous la mère puis en liberté) devrait être régulière et disponible tout au long de l'année. La production de boeuf (animal femelle ayant au moins 3 ans) se poursuit.

L'enregistrement des commandes reste trop tardif pour permettre aux producteurs de planifier les naissances, les créneaux d'abattages, de découpe et de transport.

Les problèmes de naissance du printemps entraînent une baisse temporaire du nombre de porcs disponibles, l'AMAP des Jardins de Cérés devrait conserver une bête par mois.

Des augmentations de tarifs seront discutées en début d'année, et ce plus particulièrement pour les bovins.

En Pratique

Le fonctionnement 2008 maintiendra sur la base suivante :

- 1 porc chaque mois
- des agneaux de septembre à janvier
- 1 boeuf tous les 2 mois
- 1 veau tous les 2 mois (en alternance avec le boeuf)

Comme chaque année, une visite des fermes est prévue pour mai-juin.

On peut maintenant accéder à l'état des commandes par internet (adresse, identifiant et mot de passe sont transmis par mail). Le site permet en particulier: de vérifier si une commande est enregistrée, de voir s'il reste des colis pour une distribution proche, de vérifier si un colis vous attendra à la prochaine distribution.

François Forest

LE BILAN DU GROUPE MIEL

La production globale de Roland Rondelet n'a pas été très bonne en 2007 : 1 960 kg pour 140 ruches (contre 1 900 kg en 2006 et 2 400 kg en 2005). Bien que le printemps précoce et chaud ait permis une récolte record (750 kg), l'été humide et trop frais n'a pas donné assez de fleurs à disposition pour les abeilles. Roland a été obligé de nourrir ses abeilles en plein été et a réalisé une maigre récolte (à peine 500 kg contre plus d'une tonne les autres années).

L'AMAP prend une part de plus en plus importante dans les débouchés de Roland : il nous a vendu 501 kg de miel cette année, ce qui représente 25% de sa production (contre 17% en 2006 avec une production équivalente). Le nombre de contrats reste quasi-identique à l'année précédente (46 contre 43) mais la quantité de miel par contrat a nettement augmenté (presque 8 kg par contrat en moyenne).

Les ventes de miel « hors-contrat » reste stable d'une année sur l'autre à 150 kg. Ces ventes correspondent au miel produit dans le Morvan et en Gironde (bruyère, bourdaine, ronce,...).

Le fait marquant de cette année a été la reconstruction de la miellerie qui avait été détruite par un incendie à l'automne 2006. Afin de pouvoir assurer une production en 2007, Roland Rondelet a réalisé les travaux de reconstruction lui-même au printemps. Des amapiens lui sont venus en aide pour des coups de main ponctuels. La nouvelle miellerie, quasi-terminée, est encore plus belle qu'avant !

Autre fait important, Roland a été licencié de son travail d'éducateur. Il cherche maintenant à développer son activité d'apiculture pour pouvoir en vivre et pour assurer sa retraite. Pour cela, il doit augmenter significativement son cheptel. Il a commencé cette année à acheter des ruches et des essaims. La mise en place des ruches (peinture, fabrication des cadres,...) a donné lieu à un joyeux atelier avec une dizaine d'amapiens. Mais peu des abeilles achetées ont survécu à l'été désastreux. Au printemps prochain, il partira à nouveau à la "chasse" aux essaims. Si vous voyez un essaim en liberté, n'hésitez pas à l'appeler au 01 60 19 21 27 !



Afin de soutenir le développement de l'activité de Roland Rondelet, il a été décidé d'augmenter le prix des pots de 50 cts : le pot de 500 g passe à 4 €, et le pot de 1 kg à 7,50 €.

Vincent Thareau

GROUPE CRESSON (Producteur Jean Michel Lesage)

Bilan 2007-2008

La production annuelle de cresson est d'environ 30 000 bottes.
Cette année l'AMAP en a pris environ 1 500 bottes soit environ 4% de la production
Une surface conséquente du terrain de Jean-Michel est consacrée au cresson « conventionnel ».
Le cresson bio se vendant mal, car plus cher, notre producteur se voit obligé de convertir une partie de ses terres en cresson conventionnel ; Rungis lui achetant son cresson bio à moitié prix.
Nous lui permettons de pouvoir continuer le cresson bio et d'avoir un revenu décent.
Jean -Michel en a pour son travail en produisant pour l'AMAP.
Il est important de continuer à se ravitailler chez lui en cresson bio, autrement cette spécialité disparaîtra de notre région !

Pour une meilleure distribution et pour satisfaire aux exigences de la charte des AMAP, il est demandé aux adhérents de s'enquérir des dates de distributions et de s'organiser pour récupérer leur commande quand ils ne peuvent pas venir chercher leur produit.
Pensez au covoiturage (voir groupe lien, en dernière page) ou prévenez quelques jours avant si vous ne pouvez pas être présents par courriel : « mary.brule@tele2.fr » ou téléphonez au : 01 60 10 73 04
Dorénavant les contrats non distribués ne seront plus pris en compte le mois suivant.
Pour être plus engagés vis-à-vis de notre producteur : rapporter les liens des bottes et apporter son sac pour une économie ; cela fait un gâchis en moins !

La visite annuelle du 24 novembre à la cressonnière de la Fontaine Sucrée de J-M Lesage à d'Huisson Longueville a réuni une quinzaine de personnes qui ont pu repartir avec des bottes de cresson et autres légumes bio d'une grande fraîcheur.
Pour mieux apprécier la qualité du travail de Jean Michel et le caractère précieux de son produit, venez nombreux à la prochaine visite, vous ne serez pas déçus.
Vous découvrirez la beauté du site, les 40 ares de fosses de cresson bio alimentées par des puits artésiens où une eau pure et à 12° permet d'avoir une récolte de qualité.
Deux fois par an la DDAS vérifie l'eau (à la charge de Jean-Michel).
L'engrais utilisé est un mélange de tourteaux de ricin, de mélasse de canne à sucre et de micro-organismes de souche japonaise ou « soupe de Bocachi ». Le purin d'orties chasse les pucerons et un mélange de roténone et savon noir, les alises.
Nous avons l'assurance d'avoir un produit d'excellente qualité.

Rappel des chiffres :

Production à l'année : 30 000 bottes environ

Pour l'AMAP :	2005-2006	2006-2007	2007-2008
	65 contrats	60 contrats	77 contrats
Par mois :	70 lots de 2 bottes	70 lots de 2 bottes	88 lots de 2 bottes

Pour 8 mois : $180 \times 8 = 1\,440$ bottes
Hors contrats : 80 à 90 bottes (soit environ 4% de la production annuelle).
En saison froide la récolte de cresson est moindre.
Pas de problème d'approvisionnement d'eau en période de sécheresse

Coûts de production

Prix de vente d'une botte : 2 €
Prix de revient d'une botte : 0,80 €
Bénéfice : 1,20 €, ce qui couvre le salaire du producteur, les heures de travail et l'amortissement de son véhicule
Rungis lui paie la botte à 1,20 €
Nous l'aidons à avoir un revenu décent...
Nous lui permettons de pouvoir continuer le cresson Bio

Lucie Piro

BILAN DU GROUPE FROMAGES 2007

Le groupe fromages a démarré ses activités au début de l'année 2007.
Vous avez pu faire connaissance avec les produits de Jean-Jacques Boudin, notre producteur, lors de plusieurs distributions. En effet, ses produits ont été proposés en vente libre jusqu'au mois de juin 2007.

Nous avons lancé une enquête pour évaluer la faisabilité et la viabilité de la mise en place d'un partenariat entre notre AMAP et Mr Boudin. Le retour des cinquante cinq questionnaires étant plutôt encourageant, le groupe s'est lancé et vous a proposé des contrats produits laitiers sur la période de septembre 2007 à décembre 2007 dans un premier temps.

28 contrats ont été souscrits, ils représentent un volume de produits laitiers équivalent à 285 litres de lait. Notre producteur avait évalué la rentabilité de ses déplacements à 250 litres, c'est-à-dire au volume d'une journée de traite : le premier objectif est donc atteint !

A chaque distribution quelques produits sont proposés en vente directe, ils représentent un faible volume (environ 15 litres). Le groupe attend maintenant le renouvellement de vos contrats pour les mois de janvier à juin 2008.

Lors de certaines distributions en 2008, quelques produits resteront vente libre... Ceci vous permettra de constater l'évolution des produits proposés par notre producteur, produits dont le goût peut varier sensiblement en fonction de l'alimentation des animaux et aussi en fonction des techniques de fabrication. De nouveaux produits pourront être proposés en cours d'année car la production de Mr Boudin est évolutive et vous pourrez ainsi les tester avant de vous engager. Mr Boudin ne produit du fromage que depuis mars 2006, suite à une reconversion de son activité. Auparavant, il était céréalier et il a décidé de « tourner le dos » aux cultures intensives pour la polyculture et l'élevage, quand il a constaté que ses sols s'appauvrissaient. Le 18 mai 2008, nous organiserons une visite de la ferme, ce sera l'occasion de mieux comprendre les motivations de cette reconversion et pourquoi pas de vous engager à soutenir la démarche de notre producteur.

N'hésitez pas à le rencontrer lors des distributions qui sont l'occasion pour lui d'expliquer son métier aux consommateurs que nous sommes.

Corinne Meynial

LES REMISES A FLOTS

« REMISE A FLOT » est le nom de l'association d'André Ribot dont le but est de soutenir le transport fluvial, 5 fois moins polluant que le transport par route. Il propose de transporter des produits du sud en direct des producteurs par voie navale. Les Jardins de Cérès soutiennent cette initiative depuis le début, c'est ainsi que vous pouvez commander en juin, du vin, de l'huile d'olive, des tomes de brebis, etc... qui nous sont menées par la péniche fin septembre.. André était au bord de laisser tomber l'aventure s'il ne parvenait pas à remplir mieux sa péniche : cette année grâce aux AMAP, il a remonté 17 tonnes (contre 10 l'an dernier), il est donc prêt à continuer, espérant dépasser 20 tonnes (seuil de rentabilité) l'année prochaine. Pensez donc à réclamer le bon de commande en juin ; et commander pour l'année dans la mesure où les paiements peuvent être échelonnés en donnant plusieurs chèques. Cette année la péniche a aussi été chargée de savons en direct de la fabrique « Biosens » à Marseille. Ce partenariat a été monté par Claire Toffano des Jardins de Cérès. Ainsi nos produits d'entretien pollueront beaucoup moins même pour nous parvenir.

Corinne Meynial

SEL EN DIRECT DU PALUDIER

Cette année encore, Nicolas notre paludier nous a fourni du sel en direct du bassin salicole du Mès à Asserac en Presqu'île Guérandaise.

Ce partenariat est bien sûr marginal dans notre association attachée au soutien à l'agriculture de proximité. Il nous permet cependant de nous ouvrir à d'autres types de cultures, et de bénéficier de sel à des conditions très avantageuses. Nous avons rapporté cette année près de 250 kg de sel et fleur de sel pour l'AMAP.

Nous n'avons pas pu organiser un « week-end Salicorne » (= « désherbage » de la saline) comme les autres années, faute de temps, et Nicolas l'a bien regretté puisque justement cette année avec les intempéries les salicornes ont proliféré et envahi son marais.

Cette année a été singulière : aucune production de sel n'a été possible en juillet et août . Il faut en effet 4 jours de beau temps pour « démarrer » une saline. Les Paludiers ont travaillé tout l'été dans

cet espoir, à chaque fois ruiné : il a plu au moins tous les quatre jours. Le mois de septembre a permis heureusement de démarrer et rattraper un peu cette mauvaise saison. Nous espérons une équipe plus étoffée l'année prochaine pour monter ce projet... N'hésitez pas à vous joindre à nous.

Corinne Meynial

GRUPE VERRIERES : LE CHAMP BLEU

L'année 2007 a vu l'arrivée de Lionel Furic sur le Champ Bleu des Rinsolles, à Verrières le Buisson, dans le cadre de notre projet de paniers hebdomadaires de légumes bio.

Malgré des débuts difficiles, dus à un climat décidément de plus en plus perturbé, et à quelques complications d'ordre technique (aléas d'installation, problèmes de forage du puits, retard dans la mise en fonctionnement de la pompe et autres tracasseries...), nous espérons bientôt voir la production de paniers de légumes issus de la première des parcelles mises à disposition par la commune de Verrières.



Lionel pratique l'agriculture en BRF (bois raméal fragmenté) déjà expérimentée au Canada depuis une trentaine d'années avec des productions régulières et à terme « conséquentes ».

Ici, pas de « grandes parcelles retournées »... mais des bandes de plantations où l'on trouve les légumes, mais aussi des plantes aromatiques et des fleurs variées, gages de biodiversité et de complémentarité inter-espèces, le tout séparé par des bandes enherbées. Une attention particulière est apportée à la préservation d'espaces d'accueil pour les insectes, pollinisateurs (abeilles, papillons, etc) mais aussi prédateurs des parasites (coccinelles...), ou simplement maillons de la chaîne alimentaire...

L'aspect visuel des cultures en BRF est donc différent du paysage agricole traditionnel, et peut parfois surprendre nos yeux habitués à l'agriculture conventionnelle... mais ne nous y trompons pas : ce mode de culture, qui reproduit le fonctionnement de la forêt, est réellement fantastique de par sa mise en application et ses résultats !

Lors des premières plantations de printemps, Lionel a malheureusement pu observer une qualité de terre très insuffisante, à laquelle nous ne nous attendions pas (information confirmée par des analyses d'échantillons de terre) et qui a nécessité d'effectuer une remise à niveau avec apport de matières organiques et azotées supplémentaires.

Ajouté à cela les diverses intempéries estivales, les espoirs de premières récoltes « conséquentes » ont été déçus, et la mise en place des contrats « paniers de légumes » a été considérablement retardée, ce qui pose notamment un problème financier à Lionel, qu'il conviendra de corriger lors de la mise en place des contrats... prévus pour mai 2008, si tout va bien !

Un nouveau groupe des Jardins de Cérès appelé « Champ Bleu » s'est finalement constitué autour de Lionel fin novembre, et doit rapidement mettre en place la structure des contrats de pré-achats, comprenant notamment la composition, le nombre de paniers, le prix, le jour, le lieu de distribution, etc... tout le volet administratif propre aux AMAP, qui permet au paysan de se concentrer sur la production des légumes.

Après une première réunion fin novembre dernier, nous prévoyons une prochaine réunion du groupe champ bleu avant la fin de l'année 2007, afin de commencer à travailler ensemble.

Nous ne saurions oublier de remercier la municipalité de Verrières qui nous accueille, et nous fait confiance depuis le début de ce projet...

Claude Borgo et Emmanuel Pignot

LA FERME PEDAGOGIQUE DE LA GRANGE AUX MOINES A LA FERTE ALAIS.

Une vingtaine d'Amapiens ont été accueillis samedi 24 novembre 2007 à la **ferme pédagogique de la Ferté Alais**. Après un pique-nique très convivial arrosé de beaujolais et de fromages de chèvre offerts par l'association de la ferme de la Grange aux Moines, nous avons pu procéder à la visite. Cette ferme pédagogique se distingue en ce qu'elle dispose d'une vraie production, les nombreux troupeaux représentant de vrais animaux de ferme et non un zoo comme aime à le souligner Michel Cherrier président de l'association.

Philippe Boscardin est fils de paysan. Il a appris de ses parents l'élevage et la fromagerie. Il est content désormais d'être employé dans cette ferme pédagogique qui lui donne l'occasion de travailler de façon artisanale sans la pression de la rentabilité à tout prix. En dehors d'une basse cour variée, il y a un troupeau de brebis, un troupeau de chèvres « à viande » (chèvres de Marseille) un autre de 10 chèvres laitières et une vache Jersiaise. Philippe mène son troupeau à l'aide de deux chiens border colly.



Philippe et un de ses chiens de troupeau

Les chèvres à lait sont un croisement de race Alpine avec des Anglonubiennes. Ces dernières sont très résistantes (ce sont les chèvres qui grimpent aux arbres dans le Maghreb) et permettent de monter considérablement le taux de protéine du lait. Le lait contenant beaucoup de gras, on en demande moins de quantité aux bêtes, qui ont ainsi une durée de vie supérieure (7 ans au lieu de maximum 4 ans dans les élevages classiques). Les animaux mangent de l'herbe quand cela est disponible (la ferme dispose de 10 hectares de pâturage) ; cependant, l'hiver, elles mangent du granulé bio (luzerne et céréales reconstituées en granulés produits dans une coopérative proche d'ici).



Chèvre de race Anglonubienne

Les chèvres sont actuellement traitées matin et soir à la main. Philippe y passe un quart d'heure car il est très habitué à cette pratique. Cependant l'objectif étant de monter le troupeau de chèvres laitières à 20 l'an prochain. L'achat d'une trayeuse électrique est envisagé par l'association. Le fromage est fabriqué par Philippe dans un « laboratoire » aux normes d'hygiène actuelles. La législation en vigueur impose les frigos : c'en est bien fini des caves à fromage. Il faut environ 3/4 de litre de lait pour faire un crottin.

Pour assurer une production laitière, il faut que la chèvre donne naissance chaque année à un chevreau. En décembre-janvier, les chèvres sont tarées (moins d'aliment riche pour stopper la production de lait) pour leur laisser le temps de reprendre des forces et permettre au chevreau qu'elle porte déjà en elles depuis 3 mois de terminer sa croissance. Durant cette période il n'y a donc ni lait, ni fromage mais la production laitière reprendra début février avec les premières mises-bas.

La mairie de la Ferté Alais subventionne le fonctionnement de la ferme pour un tiers de ses besoins. Philippe Boscardin est employé municipal, il doit en même temps assurer le rôle de paysan et accueillir du public. La pédagogie représente un tiers de son activité. Cette situation lui permet d'avoir une certaine stabilité et de produire des fromages totalement artisanaux. L'association a besoin de vendre la production qui sert au fonctionnement de la ferme et en particulier à l'achat de la nourriture des animaux. Ils vendent dans une boutique sur place. Le partenariat avec une AMAP leur permettrait d'étoffer leurs ventes sans rentrer dans un système commercial conventionnel.

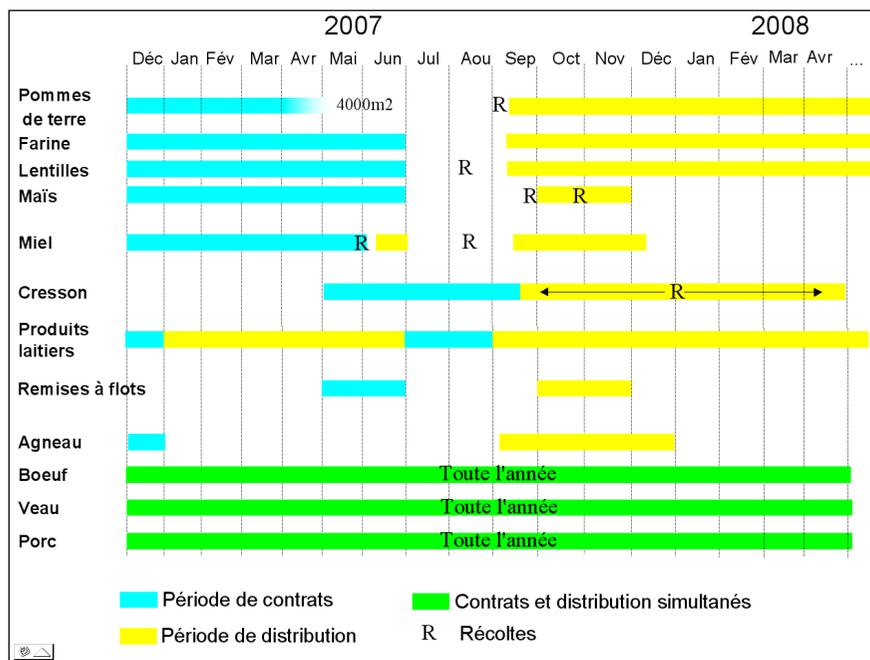
Nous pensons qu'un partenariat avec cette ferme pourrait correspondre aux objectifs de maintien de l'agriculture paysanne de notre association : ici c'est un paysan qui est déjà reconnu d'utilité publique puisque payé par la mairie. Nous pouvons soutenir ce système en achetant les fromages. Un groupe devra se former pour monter ce partenariat... Quelques amapiens se sont déjà portés volontaires. Il faudrait que d'autres viennent les soutenir.



Corinne Meynial

LE CALENDRIER LES CONTRATS

Un nouvel outil vient rejoindre la panoplie de nos moyens d'information...
Retrouvez-le sur le site des Jardins de Cérés.



RAPPEL DES DATES DE DISTRIBUTION

SAISON 2007/2008

Les distributions ont lieu à la Ferme Vandame, un dimanche après-midi par mois de 14h30 à 17h, jusqu'au mois de juin inclus...

Calendrier prévisionnel des distributions :

- 9 décembre 2007
- 6 janvier 2008
- 3 février 2008
- 16 mars 2008
- 13 avril 2008
- 11 mai 2008
- 8 juin 2008

GROUPE LIENS OU VOISINAGE

Nous avons défini plusieurs zones de voisinage pour essayer d'améliorer les relations entre voisins qui s'ignorent parfois, et avons recherché au moins un correspondant par secteur géographique. Mais certains adhérents de l'AMAP des « Jardins de Cérés » habitent des communes trop éloignées pour trouver une solution.

Nous recherchons des correspondants volontaires pour le secteur « Antony et Bourg-la-Reine » (12 Adhérents).

Pour l'instant, nous avons les interlocuteurs suivants, que vous pouvez joindre si vous avez des places dans votre voiture, ou au contraire des difficultés pour vous rendre à une distribution.

Secteur	Correspondant	Coordonnées
Bièvres, Meudon, Jouy en Josas, Les Loges en Josas, Vélizy	Annick Choisier Michèle Beley	<p style="text-align: center;">Zone de texte cachée</p> <p>Pour des raisons de confidentialité, cette rubrique n'est pas visible dans la version « web » du bulletin...</p> <p>Pour connaître les coordonnées des correspondant(e)s, merci de contacter Claire Edelist (01 69 28 74 10 ou claire.edelist@gmail.com).</p> <p>La version complète « papier » du bulletin est disponible sur demande explicite ou aux distributions mensuelles à la ferme...</p> <p>Merci de votre compréhension.</p>
Buc, Guyancourt, Montigny le Bretonneux, Versailles	Martine Bonnet	
Bures sur Yvette	Claire Edelist	
Gif sur Yvette + Gometz le Châtel	Danièle Gardy-Sagna	
Igny	Jean-François Fortin	
Massy + Verrières le Buisson	Nicole Roger	
Orsay, les Ulis	Claire Toffano	
Palaiseau	Laurence Veras Angela Guaiumi Liliane Polizzo/Sebire	
Saclay, Saint Aubin, Vauhallan	Nelly Bonnon	
Villebon sur Yvette	Maryvonne Lecomte	

Toutes les bonnes volontés et les idées sont les bienvenues.

Merci !